



Madrid, le 19 mars 2024

**CONCOURS INTERNATIONAL
DES HUILES D'OLIVE VIERGES EXTRA 2024**

**PRIX À LA QUALITÉ DU CONSEIL OLÉICOLE
INTERNATIONAL (MARIO SOLINAS – HÉMISPHERE NORD)**

**LAURÉATS DU PRIX À LA QUALITÉ DU CONSEIL
OLÉICOLE INTERNATIONAL - MARIO SOLINAS 2024
HÉMISPHERE NORD**

PREMIER PRIX

Vert intense

Aziende Agricole di Martino - De Luca Di Roseto Tupputi
Schinosa Trani - Italie
(Dépôt n° 6 - Volume : 14.000 litres)

Vert moyen

Accademia Olearia SRL - Alghero (Sassari) - Italie
(Dépôt n° 27 - Volume : 5.060 litres)

Vert léger

ADONIS Olive Oil- Slouguia - Tunisie
(Dépôt n° C3 - Volume : 4.500 litres)

Mûr

Domaine Fendri - Sfax - Tunisie
(Dépôt n° C6 - Volume : 5.000 litres)

Petits producteurs

Almazara la loma S.L - Canena - Espagne
(Dépôt n° CV I 23/24 - Volume: 1.000 litres)

Conditionneurs

Aceites Oro Bailén Galgon 99, SLU- Villanueva de la Reina
(Jaén) - Espagne
(Dépôt n° 22 - Volume : 43.000 litres)



DEUXIEME PRIX

Vert intense

S.C.A San Vicente – Mogon (Jaén) - Espagne
(Dépôt n° 53 - Volume : 5.000 litres)

Vert moyen

Almazara Quaryat Dillar - Dílar (Granada)- Espagne
(Dépôt n° 163/24 Volume : 4.100 litres)

Vert léger

AlGhalia Natural- Tunis - Tunisie
(Dépôt n° C1 - Volume : 4.000 litres)

Mûr

MATARNISOIL – Mateur (Bizerte) -Tunisie
(Dépôt n° C5 -Volume : 4.500 litres)

Petits producteurs

Junca products- Ariana (Tunis) – Tunisie
(Dépôt n° C1 - Volume : 2.000 litres)

TROISIÈME PRIX

Vert intense

Sabino Leone- Canosa Di Puglia - Italie
(Dépôt n° 7 - Volume : 5.230 litres)

Vert moyen

Inmaculada Concepción, S.C.A. de Oleostepa - La Roda
Andalucia (Sevilla) - Espagne
(Dépôt n° 24 - Volume : 32.700 litres)

Vert léger

Olea Kotti- Kroussia (Sousse) - Tunisie
(Dépôt n° C1 - Volume : 30.000 litres)

Mûr

CHO Company- Sfax - Tunisie
(Dépôt n° C1 - Volume : 15.000 litres)

Petits producteurs

Hispasur Aceites S.L. - Priego de Córdoba - Espagne
(Dépôt n° 47 - Volume : 3.120 litres)



FINALISTES

Vert intense

- 1^{er} Venchipa S.L, S.L.- Ácula (Granada) - Espagne
(Dépôt n° 12 - Volume : 23.200 litres)
- 2^e Aceites Finca la Torre SLU - Bobadilla (Málaga) - Espagne
(Dépôt n° 2 - Volume : 12.000 litres)
- 3^e Agrícola de Bailén Virgen de Zocueca, SCA – Bailén (Jaén) - Espagne
(Dépôt n° ENV6 -Volume : 9.600 litres)

Vert moyen

- 1^{er} MICELI & SENSAT S.S.A - Palermo- Monreale - Italie
(Dépôt n° S9 - Volume : 4.500 litres)
- 2^e Nutrifarms II Olives, S.A - Algés - Portugal
(Dépôt n° 48.5 - Volume : 4.100 litres)
- 3^e Cooperativa Olivarera SCA de Lucena - Lucena (Córdoba) - Espagne
(Dépôt n° 3F1 - Volume : 5.710 litres)

Vert léger

- 1^{er} Um Aljanna - Ghezala - Tunisie
(Dépôt n° C9 - Volume : 4.500 litres)
- 2^e SPAL/PARCELLE 26 - Tunis - Tunisie
(Dépôt n° C22 - Volume : 4.482 litres)
- 3^e Etablissement Hatem CHAABANE - Jedaida - Tunisie
(Dépôt n° 7 y 8 Volume : 9.000 litres)

Mûr

- 1^{er} Garrach Foods NARA - Sidi Bouzid - Tunisie
(Dépôt n° 2 - Volume : 5.000 litres)
- 2^e TUZMURT- Sfax - Tunisie
(Dépôt n° C7 - Volume : 7.000 litres)
- 3^e Barhoumi Olive Oil Company - Tunis - Tunisie
(Dépôt n° C1 - Volume : 5.000 litres)



Petits producteurs

- 1^{er} Mediterroir - Menzel Kemel (Monastir) - Tunisie
(Dépôt n° C1 - Volume : 1.200 litres)
- 2^e HINOILEV - Tunis - Tunisie
(Dépôt n° C1 y C2 Volume : 1.500 litres)

Conditionneurs

- 1^{er} Almazara de Muela S.L. - Priego de Córdoba - Espagne
(Dépôt n° 1 - Volume : 18.000 litres)
- 2^e Goya en Espagne SAU- Alcalá de Guadaíra (Sevilla) - Espagne
(Dépôt n° 15 - Volume : 50.000 litres)
- 3^e Cooperativa de olivicultores de ValPacos, CRL- Valpacos - Portugal
(Dépôt n° 50 - Volume : 24.500 litres)

Cent treize huiles (113) ont été présentées à la présente édition du **Prix à la qualité du Conseil oléicole international (Mario Solinas - Hémisphère nord)** convoqué par le Conseil oléicole international en décembre 2023, en provenance des pays suivants : Algérie (1), Chine (2), Croatie (1), Espagne (57), France (1), Grèce (2), Italie (4), Jordanie (3), Portugal (15) et Tunisie (27).

Ces huiles ont été proposées par des producteurs individuels, des associations de producteurs et des entreprises de conditionnement.

Conformément aux bases du concours publiées en novembre 2022, seules les huiles d'olive vierges extra des grands producteurs (lots > 4 000 l) ont été classées en fonction de la médiane et du type de *fruité*.

Les huiles d'olive vierges extra présentées ont été classées dans les catégories suivantes :

<u>Catégorie</u>	<u>Médiane du fruité</u>	<u>Volume du lot</u>
<u>Fruité vert intense</u>	Me > 6	≥ 4 000 litres
<u>Fruité vert moyen</u>	3 < Me ≤ 6	≥ 4 000 litres
<u>Fruité vert léger</u>	Me ≤ 3	≥ 4 000 litres
<u>Fruité mûr</u>		≥ 4 000 litres
<u>Petits producteurs</u>		≥ 1 000 litres
<u>Conditionneurs</u>		≥ 15 000 litres



Un groupe de jurys agréés par le COI a sélectionné les six huiles de chaque catégorie ayant obtenu le meilleur score.

Parmi ces huiles, les chefs des jurys agréés par le COI, membres du jury international de cette édition, ont sélectionné dans chaque catégorie et conformément aux bases du concours, l'huile lauréate du Prix à la qualité du Conseil oléicole international (Mario Solinas 2024 – hémisphère nord) au moyen d'une fiche d'évaluation dans laquelle les sensations olfactives, gustatives et rétronasales, ainsi que l'harmonie, la complexité et la persistance, ont été notées sur 100. Ils ont également proposé au Secrétariat exécutif les huiles pouvant opter au deuxième et au troisième prix dans chaque catégorie.

Dans le groupe des huiles d'olive vierges extra de conditionneurs, aucune huile n'a été sélectionnée pour les deuxième et troisième prix.

Conformément aux bases de ce concours, tous les participants peuvent procéder au retrait des scellés du dépôt du lot d'huile soumis.

La date et le lieu de la cérémonie de remise des prix seront communiqués en temps utile.